Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation

Band: 13 (1974-1975)

Heft: 55

Rubrik: Vie économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vie économique en Suisse

SWISSAIR : 21 MILLIONS POUR L'EPURATION DE L'EAU

Swissair a décidé de construire une installation d'épuration des eaux à l'aéroport de Zurich/Kloten. installation, dont le coût s'élèvera à 21 millions de francs, devrait être opérationnelle en 1976. Elle servira à purifier l'eau de tous les éléments organiques et inorganiques provenant des ateliers techniques de Swissair, conformément aux plus récentes prescrip-tions légales. L'eau sera recyclée par un circuit fermé pour être utilisée à nouveau. Ainsi, le département technique de Swissair pourra réduire fortement la consommation d'eau potable précieuse. De plus, cette installation déchargera une station d'épuration de l'eau de la région. La nouvelle installation d'épuration de l'eau fonctionne selon les principes de l'électroflottation (purification) et de l'osmose inverse (dessalement), qui ont déjà fait leur preuve aux Etats-Unis et en Allemagne. Cependant, c'est la première fois que ces procédés sont appliqués successivement. Swissair a déjà éprouvé ces procédés depuis quelque temps dans sa propre installation d'essai. Des patentes sont déposées dans plusieurs (OSEC)

DECHETS + | MAGINATION = MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Le prix « Environnement 72 », créé par la filiale suisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas pour récompenser la meilleure invention dans le domaine de la reconversion des ordures ménagères ou industrielles en nouveaux objets d'utilité manifeste, a été récemment décerné à un industriel de Neuenhof (Argovie-Suisse). Ce dernier a mis au point une technique originale permettant de fabriquer des panneaux de construction avec le contenu des poubelles ménagères. Après avoir été broyés et desséchés, les déchets sont liés avec de la colle avant d'être pressés en plaques d'épaisseurs variables. Les panneaux de construction ou de revêtement ainsi obtenus ont des qualités en tout point comparables à celles des produits traditionnels, qu'il s'agisse de résistance à la pression et à la traction, de souplesse et de rigidité, d'isolation phonique ou de résistance au feu. Ils présentent de plus l'avantage d'être beaucoup plus économiques. Le procédé imaginé par l'entrepreneur suisse a permis de produire, jusqu'à ce jour, au moyen de déchets ménagers de préférence organiques (parfois additionnés de copeaux de bois), des panneaux de construction de 2 à 100 mm d'épaisseur, qui ont été soumis à divers instituts de contrôle en Suisse ou à l'étranger. Selon l'utilisation projetée, on peut varier la densité, la rigidité et la souplesse des (OSEC) panneaux.

LA LUTTE CONTRE LE BRUIT S'ACCENTUE EN SUISSE

Après la campagne menée en été 73 contre le bruit, le Conseil municipal d'Interlaken a décrété de nouvelles mesures pour l'été 1974. En plus des mesures destinées à augmenter la fluidité du trafic, l'interdiction est faite aux véhicules à moteur de circuler la nuit du 15 juin au 15 septembre. La circulation est interdite de 20 h à 06 h pour les motocyclettes et de 23 h à 06 h. pour les autos.

Au centre de Locarno et de Lugano, les rues et places sont transformées, pendant la haute saison, en oasis pour piétons. Des places de parc sont construites en dehors de ses villes afin de dégager le trafic de transit. Des communications par bateaux sont prévues à Lugano et Locarno. Des bateaux à moteur, qui ressemblent aux « vaporetti » de Venise, seront mis en service entre les zones touristiques et le centre des villes. (ONST)

CENTRALE THERMIQUE NON POLLUANTE

Dans le cadre de sa participation à la lutte contre la pollution, Technicair S.A. (Genève, Suisse) a reçu une importante commande de l'Elektrizitätswerk de Bâle pour l'installation de deux filtres électrostatiques SF à haut rendement dans une centrale thermique située dans un quartier d'habitations de la ville. Succédant aux unités déjà installées à Berne et Genève, ces filtres, de 12 m de haut, traiteront 400.000 m3/h d'air à 200° et retiendront les éléments polluants provenant de la combustion du mazout lourd. La teneur en poussière à la sortie des filtres sera nettement inférieure au minimum prescrit par les recommandations fédérales en la matière. La poussière collectée dans les filtres sera convoyée dans des silos, grâce à un tout nouveau système de transport pneumatique à haute pression. (OSEC)

DISTINCTIONS INTERNATIONALES POUR DES FILMS SUISSES

L'entreprise de production de films Condor-Film S.A. de Zurich (Suisse) a enregistré de nombreux succès internationaux au cours de ces derniers mois. C'est ainsi que plusieurs réalisations de la maison zurichoise ont été distinguées lors des « journées du film économique République fédérale d'Allemagne, Suisse, Autriche » qui ont eu lieu récemment. Sur quelque 80 films présentés par les trois pays, dix ont été réalisés par Condor-Film qui s'est vu décerner le Grand Prix de la manifestation, ainsi que deux médailles d'or, cinq d'argent et trois de bronze. L'un des films primés a d'autre part obtenu la médaille d'or du 17e Festival international du film documentaire et industriel qui s'est déroulé récemment à Venise. (OSEC)

DES MILLIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Contrairement à ce que l'on pense souvent et selon les estimations faites, la pollution du sol n'est imputable aujourd'hui à l'ensemble de l'industrie que pour 8 %, celle de l'eau pour 50 % et celle de l'air pour 17 % seulement. Il convient cependant de réduire autant que possible ces valeurs. Au cours des dernières années, l'industrie suisse des machines et des appareils a consacré des sommes considérables à la protection du milieu vital. Il ressort d'une enquête à laquelle ont répondu quelque 200 maisons membres de la Société suisse des constructeurs de machines (VSM) que les investissements pour des installations destinées à la protection de l'environnement s'élèvent à un total de 96 millions de francs. Les frais annuels d'exploitation des installations déjà existantes atteignent la somme de 31 millions de francs. Quant à l'industrie chimique suisse, elle consacre actuellement 11 % de ses investissements à des équipements destinés à combattre la pollution; les frais d'exploitation de ces installations représentent 7 à 15 % des coûts de fabri-(OSEC)

CENTRE DE RECHERCHE AGRONOMIQUE SUISSE EN EGYPTE

Le ministre égyptien de l'agriculture a récemment inauguré à Kaha, à une trentaine de kilomètres du Caire, un nouveau centre de recherche agronomique dépendant de l'entreprise chimique suisse Ciba-Geigy. Sur les 35 millions d'habitants que compte l'Egypte, 20 millions environ sont occupés à cultiver le coton, le riz, le maïs, le froment ou les légumes. De ce fait, les produits antiparasitaires, notamment les insecticides, fongicides et herbicides, jouent un rôle important dans l'économie du pays. Le nouveau centre de recherche sera dirigé d'un commun accord par l'entreprise suisse et le ministère égyptien de l'agriculture et sera en contact très étroit avec les universités du pays. La station est située au cœur d'une région où l'on pratique la culture du coton; les préparations chimiques en voie de développement y seront soumises à des essais en laboratoires et en pleins champs. Ceci permettra de raccourcir considérablement le temps qui s'écoule entre le développement d'une substance active prometteuse et l'utilisation, sur une large échelle, du nouveau produit. (OSEC)

AUTOMOBILES POSTALES

Pour la première fois en 1973, le service suisse des automobiles postales a enregistré plus de 50 millions de voyageurs. Le résultat de 51 millions de voyageurs a dépassé celui de l'année dernière de 5 millions, soit 11,3 %. Les recettes ont augmenté de 9,2 %. (ONST)

25° ANNIVERSAIRE DES RESTAURANTS DE COINTRIN

L'aéroport de Genève possède 4 restaurants, une brasserie, un snack et onze bars. Le premier établissement nécessitait 12 employés. Aujourd'hui il en faut 250 pour faire fonctionner 18 heures sur 24 cette chaîne qui assure le bien-être des passagers d'un des aéroports les plus raffinés et des plus cosmopolites d'Europe. (ONST)

Depuis 1958, la CONSOMMATION SUIS-SE DE MATIERES PLASTIQUES a plus que décuplé, passant de 5,1 kilos par habitant à 57,3 kg en 1973; la progression a été de 14,4 % par rapport à 1972. On estime que 28 % des 369.700 tonnes consommées — utilisées pour moitié dans l'industrie de l'emballage et de la construction — ont été produits par l'industrie chimique suisse, le solde ayant été importé. (OSEC)



PRINCIPALES ENTREPRISES SUISSES EN 1973

Selon une étude publiée par l'Union des Banques Suisses et consacrée aux principales entreprises suisses en 1973, c'est le groupe alimentaire Nestlé qui a, une nouvelle fois, réalisé le plus important chiffre d'affaires en 1973 (16,4 milliards de francs), dépassant le groupe chimique Ciba-Geigy (8,2 milliards) et le constructeur de machines Brown Boveri (7,2 milliards). L'entrepharmaceutique Hoffmann-La Roche, qui publiait pour la première fois en 1973 son chiffre d'affaires consolidé (4,6 milliards), venait en 4e position. Le classement effectué d'après les ventes en Suisses voit en tête le groupe Georges Fischer, fonderie et machines (662 millions de francs), devant l'ASUAG, horlogerie (645 millions) et Nestlé (567 millions). Par l'effectif du personnel dans les usines suisses, Ciba-Geigy est en première position, avec 20,782 employés, suivi de Sulzer (machines) et Brown Boveri, qui occupent respectivement 20.295 et 19.600 personnes. Les 40 principales entreprises commerciales de la Suisse ont toutes dépassé 100 millions de chiffre d'affaires en 1973. La Fédération des coopératives Migros, qui a franchi le cap des 5 milliards, vient en tête du classement (5,6 milliards), suivie du groupe Coop (4,5 milliards) et de la maison de commerce international Volkart (1,2 milliard). (OSEC)

LA RECHERCHE DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE SUISSE

La Suisse est le seul Etat au monde où la part prise par l'industrie privée dans la recherche scientifique soit si

élevée par rapport à ce que fait la recherche officielle : l'industrie assume les trois quarts de l'ensemble de ces frais. A elle seule, l'industrie chimique supporte les deux tiers environ de cette participation remarquablement élevée de l'économie privée suisse. On estime que les montants investis par les trois grands de la chimie bâloise tant en Suisse que dans leurs sociétés affiliées à l'étranger atteignent quelque 7 millions de francs par jour ouvrable, soit près de 2 milliards par an. Le dynamisme de l'industrie chimique suisse ressort aussi de la statistique des brevets. Sur les 4.669 brevets de produits chimiques déposés du 1er janvier 1972 au 30 septembre 1973 par les dix plus grandes entreprises mondiales de la branche, 1.105 le furent par des maisons suisses, soit les 23,5 %. En tête viennent trois firmes d'Allemagne de l'Ouest avec 1.174 brevets, suivies par la Suisse (1.105), les Etats-Unis (939) et l'Angleterre (851). Au classement par entreprise, Bayer (Allemagne) est première avec 812 enregistrements de brevets. La Suisse occupe les 2°, 9° et 10° rangs avec Ciga-Geigy (650), Sandoz (230) et Hoffmann-La Roche (225).

CREATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ARABO-SUISSE

Un groupe de personnalités et de dirigeants d'entreprises de Suisse et des pays arabes a décidé de fonder une « Chambre arabo-suisse du commerce et de l'industrie » dont le but est de favoriser et développer les relations économiques entre les pays arabes et la Suisse. Cette Chambre présente deux caractères particuliers et nou-

veaux : tout d'abord son comité de direction sera multinational et ses président et vice-président seront de citoyenneté alternativement suisse et arabe; d'autre part, des représentants gouvernementaux, dont l'influence est essentielle, seront associés aux travaux et aux responsabilités. La Chambre regroupe la Suisse et les vingt pays membres de la Ligue des Etats arabes. Elle a notamment pour but de coordonner, développer et faciliter les relations commerciales, industrielles et financières entre les pays arabes, d'améliorer et élargir les possibilités de coopération industrielle et technique entre ces pays, d'apporter une assistance technique à ses membres, d'offrir ses bons offices en cas de litige et d'organiser la participation aux différentes foires qui se déroulent en Suisse et dans les pays arabes. Pour faciliter la présence notamment des petites et moyennes entreprises, elle organisera également un service d'informations économiques, commerciales et juridiques portant en particulier sur les produits et équipements disponibles à l'exportation, les législations, les lois fiscales ayant une incidence sur le commerce extérieur, les entreprises d'Etat ou privées opérant dans les différents secteurs, les adjudications émises par les autorités des différents pays, les projets d'infrastructure et les investissements prévus dans leurs plans de développement. (OSEC)

LE GAZ NATUREL EN SUISSE

Récemment ont été inaugurés en Suisse divers troncons de gazoduc reliant le pays au réseau international de distribution du gaz. Les premières démarches en vue d'importer en Suisse du gaz naturel remontent à 1959. Pendant une quinzaine d'années, les dirigeants de l'industrie gazière suisse travaillèrent dans ce sens avec l'appui des autorités fédérales. Ceci leur permit, dans une première étape, de signer trois contrats d'importance moyenne et régionale pour la Suisse alémanique, avant d'obtenir en 1971 que le gazoduc de plus de 800 km Hollande-Italie traverse la Suisse et que le pays bénéficie, au passage, de 500 millions de m3 par année. Ainsi, la Suisse s'intégrait à part entière dans la grande infrastructure gazière européenne. La construction simultanée du tronçon suisse du gazoduc international de Transitgaz, qui achemine le gaz naturel hollandais vers l'Italie, et du réseau primaire de distribution de Swissgas S.A. ainsi que le réseau régional de Gaznat S.A. (dans la vallée du Rhône) a été réalisée dans un temps record de trois ans seulement; la performance est d'autant plus remarquable que, d'une part, ces gazoducs passent par les points les plus hauts et les plus profonds jamais atteints et que, d'autre part, des conditions très strictes de sécurité ont été imposées par la législation suisse. La construction de ces divers réseaux a représenté un investissement de quelque 800 millions. On prévoit que dès 1978 la Suisse importera un milliard de m³ de gaz algérien souscrit dans le cadre d'un consortium européen de cinq pays. Ainsi, d'ici la fin de la décennie, la Suisse disposera annuellement de 1,85 à 2 milliards de m³ de gaz naturel, soit 8 fois la quantité de gaz consommée en 1972.

(OSEC)

REVENU NATIONAL SUISSE EN 1973 Le revenu national suisse a atteint 109,4 milliards de francs en 1973, contre 95,7 milliards en 1972. A eux seuls, deux cantons représentaient 35 % de ce total : Zurich avec un revenu de 23,2 milliards (21,2 $^{0}/_{0}$) et Berne avec 15,4 milliards (14,1 $^{0}/_{0}$) Cette forte concentration s'explique par le fait qu'un tiers environ de la population helvétique réside dans ces deux cantons. Avec une population représentant 57 % de la population suisse, les six cantons de Zurich, Berne, Vaud, Genève, Argovie et Bâle-Ville totalisaient un revenu de 69 milliards de francs, soit environ 2/3 du revenu national. Calculé par habitant, le revenu national moyen se situait à quelque 17.000 francs; il a été supérieur à la moyenne dans les cantons de Bâle-Ville (28.025 fr.), Genève (23.791 fr.), Zoug (20.820 fr.), Zurich (20.442 fr.) et Bâle-Camp. (17.865 fr.).

LA SOCIETE SUISSE POUR L'INDUSTRIE HORLOGERE AUX U.S.A.

La compagnie américaine HWM Industries, Inc., vient de céder 83 % des actions de sa filiale Hamilton Watch Co., Inc., à Lancaster, Pennsylvanie, USA, à la Société suisse pour l'industrie horlogère S.A. (SSIH) à Genève. Comme cet important holding horloger suisse, auquel appartiennent principalement les marques Omega et Tissot, détenait déjà 17 $^{\rm 0/_{\rm 0}}$ des actions de la société américaine, il en devient, avec effet immédiat, l'unique propriétaire. C'est en 1971 déjà que la SSIH avait acheté la marque Hamilton pour tous pays, à l'exception des Etats-Unis et du Canada. L'acquisition de l'ensemble des actions de Hamilton Watch Co, USA lui permettra désormais de recourir à une politique de marketing véritablement intégrée et de promouvoir la marque à l'échelle mondiale.

PREMIERE PIERRE DE LA FUTURE ECOLE HOTELIERE DE LAUSANNE

Une sympathique cérémonie s'est déroulée au Chalet-à-Gobet, au-dessus de Lausanne, à l'occasion de la pose de la première pierre de la nouvelle Ecole hôtelière suisse, propriété de la Société suisse des hôteliers, fondée en 1893. La plus ancienne école hôtelière du monde, s'installera ainsi dans des locaux modernes et adaptés aux dernières exigences de l'enseignement. Elle comprendra 25 classes, un auditoire de 100 places, une maison des étudiants avec 153 studios. La nouvelle Ecole hôtelière de Lausanne pourra accueillir plus de 400 étudiants à la fois, soit 800 par année. Elle sera ouverte dès septembre 1975. (ONST)

